

ENTREPRISE : SAS MGD

ATTESTATION

(établie en application de l'article R 642-1 du Code de Commerce)

& ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Le soussigné (nom, prénom) :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Agissant en qualité de représentant de la société candidate à la reprise :

Dénomination sociale :

Siège social :

Ayant marqué son intérêt à l'étude d'une proposition de reprise de l'entreprise : **SAS MGD**

ATTESTE sur l'honneur :

- Qu'il n'est ni parent, ni allié jusqu'au deuxième degré inclusivement du dirigeant ou de l'exploitant de l'entreprise visée par l'offre ;
- Qu'il n'est personnellement ni dirigeant, ni exploitant d'une entreprise en situation de redressement ou de liquidation judiciaire non clôturée ;
- Qu'il n'est frappé par aucune décision judiciaire d'interdiction de gérer une entreprise ou de faillite personnelle ;
- Qu'il s'engage à conserver un caractère confidentiel à tous les documents qui pourraient lui être communiqués par l'administrateur, la société ou ses conseils ;
- Qu'il s'engage à conserver le caractère confidentiel desdits documents et informations, à ne pas les divulguer ou les laisser à des tiers, à l'exclusion de ses conseils qui seront soumis au même engagement de confidentialité, et à prendre toutes précautions et mesures nécessaires à cet effet ;
- Qu'il s'engage à ne communiquer les informations qu'aux employés de sa société et aux conseillers indispensables pour l'assister dans l'élaboration de l'offre d'acquisition et à faire en sorte que ces employés et conseillers respectent les engagements de la présente attestation, sous son entière responsabilité ;

- Qu'il s'engage à n'utiliser lesdits documents et informations qu'aux seules fins d'examiner la possibilité d'établir une offre d'acquisition, à s'abstenir de toute utilisation personnelle, commerciale ou autre qui puisse entraîner un quelconque préjudice pour le cédant et à ne pas en divulguer tout ou partie ;
- Qu'il s'engage à conserver aux documents et informations dont il aura connaissance pour préparer son offre un caractère de confidentialité absolue et s'interdit, avant et après une offre non acceptée, d'en faire un autre usage, commercial ou industriel, ou d'une autre nature ;
- Qu'il s'engage à n'entrer en contact en aucune circonstance avec l'équipe de direction, les cadres, les clients, les fournisseurs ou les partenaires de la société sans l'accord écrit de l'administrateur et que ses cadres et employés, ses agents et conseils, seront soumis aux mêmes restrictions. Tout manquement constaté fera l'objet d'un signalement au tribunal.
- Dans l'hypothèse où il est déjà en relation d'affaires avec les fournisseurs et clients du cédant, il s'engage à en informer l'administrateur et à n'utiliser les informations recueillies auprès de ces partenaires que pour les besoins de l'offre d'acquisition ;
- Qu'il s'engage, en cas de non dépôt d'une offre, à restituer sans délai ces documents sans en garder de copie, soit de sa propre initiative, soit à première demande de l'administrateur ou de la société ;
- Qu'il s'engage à ne pas débaucher, pendant une période d'un an, toute personne faisant partie de l'effectif du cédant.

ET RECONNAIT QUE :

- La divulgation ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de ces éléments, constituerait de sa part, une faute dont les conséquences seraient nécessairement mises à sa charge ;
- Tout manquement à cette obligation de non utilisation ou de non divulgation qu'il souscrit aujourd'hui librement l'exposerait à payer des dommages et intérêts qu'il appartiendrait à la juridiction compétente d'arbitrer.

POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT,

A _____, le

Signature